

La Bressola porte plainte contra la mairie de Perpignan qu'elle accuse de trahison

France Bleu 14/10/2021

La Bressola porte plainte contre la mairie de Perpignan qu'elle accuse de trahison

Jeudi 14 octobre 2021 à 21:17 -

Par [François David](#), [France Bleu Roussillon](#)
[Perpignan](#)

Le projet de lycée en langue catalane tombe à l'eau à Perpignan : la mairie a décidé d'exercer son droit de préemption sur les locaux convoités par l'association.



Conférence de presse organisée par l'association La Bressola © Radio France - François DAVID

Les mots sont lourds. Au cours d'une conférence de presse ce jeudi matin, les dirigeants de La Bressola (réseau d'écoles en langue catalane) ont accusé la mairie de Perpignan de "trahison". *"Ils nous ont planté un couteau dans le dos. Nous ne pouvons qu'exprimer un sentiment de stupeur et de sidération"*, lance Eva Bertrana, la directrice générale de l'association.

Depuis plusieurs années, **la Bressola ambitionne d'ouvrir son premier lycée**, *"comme il en existe en Bretagne, au Pays basque ou en Occitanie : il est important de pouvoir proposer une scolarité complète jusqu'à la Terminale."*

La mairie de Perpignan décide d'exercer son droit de préemption

Ces derniers mois, les dirigeants de la Bressola pensaient avoir trouvé le lieu parfait, l'ancien **couvent Sainte-Claire dans le quartier du Vernet**. Le compromis de vente a été signé début août. Mais le 30 septembre, *"ça a été la douche froide"* : la ville a décidé d'exercer son droit de préemption et de récupérer les lieux.

"Nous ne comprenons pas ce revirement soudain. Surtout qu'ils n'ont même pas pris soin de nous en informer." - Joan Sebastia Haydn, président de la Bressola

"Nous sommes abasourdis !", commente Joan Sebastia Haydn, président de la Bressola. *"Depuis le mois de mars dernier, nous avons informé la mairie de nos intentions. Ils nous ont affirmé qu'ils n'avaient aucun projet pour ce lieu et qu'ils n'exerceraient pas leur droit de préemption. Nous ne comprenons pas ce revirement soudain. Surtout qu'ils n'ont même pas pris soin de nous en informer"*. Un **appel à manifester** est lancé pour le samedi 23 octobre dans les rues de Perpignan.

Le projet sérieusement compromis

Selon l'association, le projet - soutenu financièrement par la Région et le Département - est sérieusement compromis. Mais les dirigeants refusent de jeter l'éponge. Leur avocat a déposé ce jeudi **deux recours devant le tribunal administratif** de Montpellier. *"La décision de la mairie est illégale"*, analyse Maître Guillem Nivet, *"le droit de préemption ne permet pas à une commune de faire ce qu'elle veut. La commune doit justifier d'un projet d'intérêt public. Et ce n'est pas le cas pour le couvent Sainte-Claire"*.

De son côté, la mairie de Perpignan reconnaît ne pas avoir pour l'instant de projet précis, si ce n'est "*la préservation d'un patrimoine historique et culturel*". Mais selon André Bonet, adjoint en charge de la culture, la municipalité n'aurait jamais caché son intention de racheter les lieux : "*Trois semaines seulement après notre élection, en juillet 2020, nous nous sommes rendus sur place avec le maire - c'était d'ailleurs l'un de ses premiers déplacements - pour manifester notre intérêt*".

"*J'ai souhaité acheter les lieux avant que la Bressola ne s'y intéresse*", confirme le maire Louis Aliot, qui dénonce une "*cabale politique*" orchestrée par "*des extrémistes catalanistes*". Selon lui, le projet de lycée n'aurait de toute façon jamais pu voir le jour, car **situé en zone inondable** : "*Comment la préfecture pourrait-elle autoriser l'accueil d'enfants sur un lieu potentiellement dangereux ?*"